



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 59778

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle à nouveau l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés de fonctionnement rencontrées par les responsables des associations d'aide à domicile et, en particulier, pour la mise en place des 35 heures dans les établissements. En effet, alors qu'un accord a été signé en juillet 2000 entre les employeurs et les partenaires sociaux pour l'aménagement et la réduction du temps de travail, aucune suite n'a encore été donnée par le ministère concerné. Une décision rapide est indispensable pour permettre d'assurer la continuité de ce service, qui joue un rôle important pour le maintien des personnes âgées à domicile. Il lui demande quelles sont ses intentions pour apporter une amélioration rapide de cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59778

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2001, page 2051